



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES
ET PATRIMOINE
DCPAJI_AR_2026_0196

Arrêté de mise en sécurité d'urgence

91 rue du Moulin Fagot

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération n°2 du 28 mars 2026 et l'arrêté de délégation n°AR2026-0111 de Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Adjointe de Quartier en date du 28 mars 2026,

Vu les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-24 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 511-1 à L 511-4, L 511-6 à L 511-9, L 511-19 à L 511-22 et R 511-2, R 511-4 à R 511-5 du code de la construction et de l'habitation,

Vu l'article L 521-2, 1^{er} alinéa du code de la construction et de l'habitation,

Vu le rapport de la Direction de l'Aménagement et de l'Habitat en date du 21 juillet 2026 relatif à l'immeuble sis à TOURCOING, 91 rue du Moulin Fagot, cadastré BY 14, propriété de Monsieur LEFEBVRE Eric, demeurant 69 Barken Lan 8860 LA PANNE en BELGIQUE,

Vu le courrier d'information adressé à l'Architecte des Bâtiments de France conformément à l'article R 511-4 du code de construction et de l'Habitation,

Considérant que l'immeuble est inoccupé depuis de nombreuses années,

Considérant qu'en partie arrière, visible à partir de la toiture de l'immeuble voisin, un shed comporte une toiture en parties effondrée et une pointe de pignon manquante,

Considérant que le restant de la toiture (charpente en bois et couverture de tuiles) ainsi que la pointe de pignon restante sont en équilibre instable et menacent de s'effondrer,

Considérant que des briques et tuiles en partie haute du mur sont déchaussées,

Vu l'urgence à ce que des mesures soient prises pour faire cesser le danger immédiat que présente cet immeuble pour la sécurité publique, notamment celles des riverains et tiers.

ARRETONS

Article 1 : Monsieur LEFEBVRE Eric, propriétaire de l'immeuble sis à TOURCOING, 91 rue du Moulin Fagot, cadastré BY 14, est mis en demeure dans un délai de 30 jours à compter de la signification du présent arrêté, de faire procéder :

- à la dépose de la toiture du shed endommagé ainsi que sa pointe de pignon,
- à l'enlèvement des tuiles et briques reposant sur le mur ;

Article 2 : Faute pour le propriétaire susvisé d'exécuter les mesures provisoires décrites à l'article 1, il y sera procédé d'office et à ses frais par décision motivée, le recouvrement s'effectuant comme en matière de contribution directe ;

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services Techniques Municipaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé ;

Article 4 : La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 5 : Cet arrêté est transmis au Préfet du Département du Nord ;

Article 6 : Une copie sera adressée au Procureur de la République de Lille, à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, au Gestionnaire du Fonds de Solidarité pour le Logement à Tourcoing et au Président de la Métropole Européenne de Lille.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **- 5 AOUT 2026**

Par délégation du Maire
Jean-Marc VANGILVIN
Adjoint de Quartier en charge des
quartiers Phalempins / Bellencontre,
des cimetières et de la Lutte contre le
logement indigne

Accusé Réception en Préfecture le **- 5 AOUT 2026**
Publié sur le site internet de la Ville le **- 5 AOUT 2026**



BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2026_196 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 05/08/2026
Objet : Arrêté de mise en sécurité d'urgence - 91 rue du Moulin Fagot

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Libertés publiques et pouvoirs de police - Autres actes réglementaires

Date de télétransmission : 05/08/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_AR2026_0196 = Arr_t_ de mise en s_curit_ d_urgence = 91 rue du Moulin Fagot.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260805-DAJI_AR2026_196-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 05/08/2026

